

**date** 09/02/15 11:16

*Bonjour et merci Pierre pour cette rubrique, hélas très utile et bien d'actualité !*

*Un autre piège que je me permets de signaler à nos amis du Colidre : attention aux annonces "racoleuses" du style de celle qui m'a piégé ces derniers jours ! Il s'agit d'une offre promotionnelle d'un flacon de parfum Guerlain à 3 € alors que la valeur marchande réelle du produit est d'environ 50 €. Le mail se présente sous la rubrique "Guerlain" mais si l'on clique pour en bénéficier, on tombe sur un site "loterie.24" qui vous félicite bien sûr d'avoir choisi une telle opportunité et vous informe que .... vous êtes dorénavant abonné à leur service - de propositions diverses sur des concours des "gains potentiels ..!" et autres annonces fantaisistes -, au prix de 39€ par mois !!*

*Pour avoir le flacon de parfum, il fallait évidemment donner son numéro de carte bleue et toutes ses coordonnées. J'ai heureusement fait opposition le jour même auprès de ma banque mais des sommes avaient déjà été débitées et je devrai porter plainte contre "loterie.24" - dont le siège se trouve au Danemark !!-, pour espérer être remboursé des premiers prélèvements effectués.*

*Cette indication peut bien sûr figurer dans la rubrique "Pièges à éviter" du Colidre si tu le juges opportun.*

*Encore merci et bonne journée !*

*Etienne Taillefer*